

ner par un assaut: car ce n'est que dans ces dernières occasions, où la gloire & la charité du Vainqueur lui font prendre compassion de ses ennemis. Cette menace obligea le Baron d'Arche de demander permission à Mr. de Villars, de dépêcher un Officier à Mr. le Prince Eugene, pour avoir les ordres, afin de rendre les Châteaux; cela lui fut accordé le second Novembre, & en attendant le retour de cet Officier, on convint d'une Suspension d'armes de la Ville aux Châteaux pour cinq jours. C'est à quoi se réduisent toutes les nouvelles de ce siège, jusqu'au troisième Novembre.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE & en PORTUGAL depuis le mois dernier.

Le Commerce d'Espagne reste interdit avec le Portugal & la Hollande.

I. **T**Out est tranquille sur la frontière de Portugal, où l'on observe de bonne foi de part & d'autre, la convention de la Suspension d'armes jusqu'à la Paix: cependant comme l'on n'a pas encore pu lever les difficultez qui se rencontrent à la conclusion, de même qu'avec la Republique d'Hollande; on voit souvent arriver ou partir de Madrid, des Couriers qui vont ou viennent de Lisbonne & d'Utrecht: en attendant la conclusion des Traitez, le Commerce des Hollandois & des Portugais avec les Espagnols, n'est point ouvert; il n'y a que celui des Lettres qui est permis.

II. On continuë dans tout le Royaume d'Espagne les réjouissances extraordinaires qui